

# Code de vie PRIMAIRE 2023-2024

2019/11/13	2019/12/17
Date de création	DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Un rappel de l'importance d'adopter des comportements sains et sécuritaires

#### MISE EN CONTEXTE

Notre établissement adopte ce présent **code de vie** afin de rencontrer le volet « socialisation », contribuant ainsi à l'apprentissage du « savoir-être » et au développement, chez l'élève, d'un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Le présent **code de vie** a également pour but de contribuer au développement socioaffectif de l'élève, à la promotion des valeurs à la base de la démocratie et à l'apprentissage, par l'élève, des agissements propres à un citoyen responsable.

Le présent **code de vie** est également adopté conformément à la responsabilité et aux pouvoirs de la direction de l'école et de son personnel afin de maintenir l'ordre, la discipline et la sécurité au sein de l'établissement scolaire.

Le **code de vie** guidera donc l'élève pendant son année scolaire, en lui permettant de s'adapter aux exigences de notre école, tout comme il devra un jour s'adapter aux impératifs du monde du travail et de la vie en collectivité.

Le présent **code de vie** est affiché sur le site Internet à l'adresse : ecolelesmelezes.ca.

#### **COMPORTEMENTS ATTENDUS**

## 1. ARRIVÉE ET DÉPART

- 1.1 Dès 8h10, je me prépare pour entrer dans l'école. À 8h15, je suis en classe et prêt à débuter mes cours. Après 8 h 15, je dois entrer par la porte principale.
- 1.2 À la fin de la journée, je me rends tout de suite à l'endroit déterminé pour mon **départ (clôture, autobus, service de garde).** Si j'ai des activités parascolaires ou des cours privés de musique, je m'y rends immédiatement après les classes.
- **1.3** Si je voyage en **autobus**, je me conforme aux règlements établis par le chauffeur :
  - J'adopte, en tout temps, un comportement sécuritaire et respectueux pour moi et pour les autres. Tout manque de respect entraînera des conséquences pouvant aller jusqu'à la suspension ou à l'expulsion du service.
- **1.4** Si j'utilise ma **bicyclette**, j'entre et sors de la cour **en marchant**. Un support à vélo est à ma disposition et je dois apporter un **cadenas**.

#### 2. TENUE VESTIMENTAIRE, CHEVEUX ET ACCESSOIRES

- **2.1** Je porte le **costume réglementaire** de l'école.
- **2.2** J'ai trois paires de **souliers**, une noire pour la classe, des espadrilles pour l'éducation physique et une adaptée à la saison pour l'extérieur.
- **2.3** Je m'habille adéquatement **selon les saisons**.
- **2.4** Je sais que le **maquillage et les tatouages** ne sont pas acceptés à l'école.
- **2.5** Les **cheveux longs** doivent être **attachés**.
- **2.6** Les cheveux de couleur sont interdits.
- **2.7** Je porte des **boucles collées** à l'oreille. J'évite le port de bijoux ayant de la valeur.
- **2.8** Je porte des bas blancs, noirs ou marine.

#### 3. RESPECT

- **3.1** J'utilise le « monsieur » et « madame » lorsque j'interpelle l'adulte.
- 3.2 Je suis poli en tout temps et je suis respectueux dans mes paroles et mes gestes. Je fais preuve de civisme.
- **3.3** Je suis **ouvert aux différences** des gens qui m'entourent.
- **3.4** Je sais que la **violence et l'intimidation** <u>ne sont pas acceptées</u>.
- **3.5** J'ai compris que les échanges sur les réseaux sociaux démontrant toute forme de violence, de haine, d'intimidation et d'humiliation sont totalement interdits. La **cyber intimidation** est un acte illégal.

# 4. AUX RÉCRÉATIONS

- **4.1** À la cloche, je cesse de jouer, je range le matériel, je me rends rapidement à la porte d'entrée et j'entre dans le calme.
- **4.2** Je partage mes jeux.
- **4.3** J'évite de poser des gestes irrespectueux et je **règle mes conflits** sans violence en demandant, si nécessaire, l'**aide** d'un élève ou d'un adulte.
- **4.4** Je garde mes pieds et mes mains pour moi.
- **4.5** Je sais que la **gomme est interdite** à l'école et dans la cour d'école.
- **4.6** Pour les jours de pluie, j'apporte un **jeu** que je laisse dans **ma classe**. Par contre, je laisse mes objets de valeur à la maison (jeux électroniques, cellulaires, etc.).

#### 5. PENDANT LES COURS

- **5.1** J'ai le **matériel requis** en tout temps.
- **5.2** Je suis **présent à l'heure** et à l'endroit prévu.
- **5.3** Je remets mes **travaux à temps**.
- **5.4** Je garde **propre** et en **bon ordre** mon pupitre et ma classe. Je prends **soin** de **mon matériel** et de celui qui m'est prêté.

- **5.5 J'écoute** bien en classe. Je demande la **parole en levant la main** par respect pour l'enseignant et les élèves de ma classe.
- **5.6** J'apporte, à mes **parents**, tous les **messages transmis** par l'école.
- **5.7** L'utilisation du **cellulaire** et de tout **appareil connecté personnel** (montre, tablette, etc.) est interdite en classe et dans les autres endroits de l'école.

#### 6. DANS LES CORRIDORS, DANS LES ESCALIERS ET LES VESTIAIRES

- **6.1** Je **circule** en marchant et **sans flâner**.
- **6.2** Au vestiaire, je garde le **calme**.

# 7. À LA CAFÉTÉRIA

- **7.1** Je porte mon tablier si je suis en P1 ou P2.
- **7.2** Je parle à **voix modérée**.
- **7.3** Je mange sans gaspiller.
- 7.4 Je demande ce dont j'ai besoin en levant la main et je sais dire « s'il-vous-plaît » et « merci » au personnel.
- **7.5** À la fin du dîner, je vais porter mon **plateau sur la courroie**. Je vide mon cabaret en **récupérant** et **compostant** selon le cas. Je laisse ma **place propre**.

Voici la liste des **comportements proscrits** :

Comportements perturbateurs observés				
Majeurs	Mineurs (répétitifs)			
répond avec une extrême impolitesse à un adulte ou à un autre élève; intimide (geste, parole, attitude, réseaux sociaux); refuse de collaborer de façon persistante; se bagarre; fait une action intentionnelle qui blesse physiquement un autre élève (frappe, mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing, etc.); fait du vandalisme (graffiti, brise le matériel de l'école); colère incontrôlée; commet un acte de nature sexuelle; lance des objets dangereux; vole; est en possession de substances illicites ou d'une arme; se sauve de la classe ou du terrain de l'établissement sans permission. autres:	n'a pas son matériel; brise son matériel; ne prend pas soin de son environnement (toilettes, casiers et vestiaires, etc.); ne complète pas ses travaux; ne fait pas signer ses documents; n'écoute pas/interrompt la personne qui parle, est inattentif; ne s'assoit pas correctement; ne fait pas ou refuse de faire le travail demandé en classe; triche ou ment; n'a pas la tenue vestimentaire requise; argumente; contact physique mineur et inapproprié (pousse, bouscule, se tiraille, etc.); parle quand il ne faut pas; utilise un langage inapproprié; lance des objets (papier, efface, etc.) fait des bruits inappropriés; court dans le corridor; crie ou parle fort; se déplace sans autorisation; flânage; répond avec impolitesse à un adulte ou un élève; se moque, embête ou dénigre les autres.			

Voici les types de **conséquences** à attribuer en fonction des actes posés :

Interventions réalisées				
Proximité physique Contact physique Directive non-verbale Ignorer intentionnellement et différenciée Utiliser la précorrection Rétroaction spécifique correccomportement attendu) Discussion avec l'élève Enseigner à nouveau le compoffrir un choix Adapter la tâche (temps/outilietc.) Fiche de réflexion Excuses verbales ou écrites Gestes réparateurs Temps perdu/temps repris Pratiques supplémentaires à	ctive (rappeler le portement s/diminution de la charge,	000000000000000000000000000000000000000	Confisquer un objet Rencontrer l'élève individuellement Retrait dans la classe Retrait interclasse Retrait de la classe/du groupe Rencontre avec la direction Intervention d'une TES en soutien Communication aux parents Rencontre avec une ressource professionnelle Convocation des parents Suspension à l'interne Suspension à l'externe Autres:	

Tout manquement au code de vie peut entraîner un billet jaune mentionnant le ou les règlements non respectés. Celui-ci doit être signé par le parent et retourné dès le lendemain.

Il est important de se rappeler que la gravité des actes d'intimidation, de cyber intimidation et de violence se mesure par leur intensité, leur fréquence, leur constance, leur persistance, leur contexte et leur effet sur les élèves qui en sont victimes.

J'ai lu avec mes parents MON CODE DE VIE et je m'engage à le respecter.		
Signature de l'élève :	Date :	
J'ai pris connaissance du code de vie de l'école et je m'engage à collaborer avec l'école dans l'application de ses règles.		
Signature de mes parents :	Date :	

Document révisé en septembre 2023 École Les Mélèzes